

■ Sagestimm



SAGESTIMM
 ADMINISTRATION DE BIENS
 SYNDIC ■ GESTION ■ LOCATION

La gestion locative et la mission de syndic de copropriété.

- La société de gestion Sagestimm (location d'immobilier) gère l'ensemble du patrimoine immobilier pour le compte des investisseurs, tant au niveau de l'administration des biens que du syndic de copropriété.
- Elle assure la recherche et la mise en place des locataires, l'encadrement ainsi que la formation du personnel des résidences qui assure la sécurité des résidents, l'entretien des ensembles immobiliers et l'animation des lieux.

Ville	Départ.	Région	Année de construction	Nbre de logts	Propriétaires résidents	Gestion SAGESTIMM	Lots vacants	Taux de remplissage
1 - Agde	Hérault	Languedoc-Roussillon	1997	54	24	30	0	100 %
2 - Castelnaud-Le-Lez (Montpellier)	Hérault	Languedoc-Roussillon	2000	94	35	59	0	100 %
3 - St- Raphaël	Var	PACA	2001	67	15	52	2	96 %
4 - Perpignan	Pyrénées Orientales	Languedoc-Roussillon	2002	108	8	100	0	100 %
5 - Nîmes	Gard	Languedoc-Roussillon	2005	93	7	86	2	98 %
6 - Grasse	Var	PACA	2006	70	0	70	1	99 %
7 - St Jean(Toulouse)	Haute-Garonne	Midi-Pyrénées	2006	70	3	67	0	100 %
8 - Lyon	Rhône	Rhône-Alpes	2007	112	2	110	12	89 %
6 - Pierrelaye	Val d'Oise	IDF	2008	97	34	63	0	100 %
TOTAL				765	128	637	17	97 %

■ Les assurances locatives

Garanties	Durée / Montant	Franchise	Coût
Loyers impayés	Durée illimitée jusqu'à 80000 € TTC par sinistre et par lot 100 % du loyer charges et taxes	SANS	2,90% TTC du quittancement + 0,6% TTC
Détériorations immobilières	jusqu'à 9 600 € TTC par sinistre et par locataire	Dépôt de garantie ; à défaut 1 mois	
Protection juridique	Jusqu'à 15 000 € par litige et par an	Seuil d'intervention : 305 €	
Vacance locative	3 mois de garantie, jusqu'à 4 575 € par sinistre et par lot, 100 % du loyer hors charges et taxes	SANS mais la garantie Absence de locataire Relocation prend effet 1 mois après la date de fin du bail du précédent locataire,	
Carence locative	100 % loyer hors charge garanti sur 6 mois	3 mois	
			Inclus dans l'assurance loyers impayés